

Elaborer le projet de vie : organiser l'accueil des nouveaux résidents// #1600

 8 h  155,00 €

Public

Directeurs de maisons de repos, responsables ou tout membre du personnel de maison de repos concerné par l'accueil des nouveaux résidents

Objectifs

Le passage en maison de repos est souvent une étape difficile pour la personne âgée.

Le résident doit en effet laisser tout ce qu'il a construit derrière lui pour ce qu'il considère comme une étape ultime sans beaucoup de perspectives. L'enjeu du projet de vie est de fournir un accueil personnalisé au résident, basé sur ses aspirations et ses propres expériences.

A la fin de la formation, le participant sera capable de comprendre l'importance et l'utilité du projet de vie, élaborer le projet de vie et l'intégrer dans l'approche globale du résident afin de mieux l'accueillir et l'accompagner.

Cette formation est reconnue journée de formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région wallonne, Département des Aînés et de la Famille.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1600 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/3a1f9a45-0e12-4a86-95de-6afe54f8dd02\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/3a1f9a45-0e12-4a86-95de-6afe54f8dd02) (<https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/e99a44a2-a323-4de5-9b25-44511642930e>) Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- Accueil et intégration du résident qui quitte toute sa vie pour intégrer notre maison de repos : ne banalisons pas !
- Qui fait quoi ?
- Histoire de vie, quel impact sur l'intégration du nouveau résident ?
- Création du projet de vie individuel : outils et supports
- Le projet de vie du résident : une collaboration pluridisciplinaire, comment ?
- Un plan de soins intégré au du projet de vie individuel
- Un résident acteur de sa vie même en maison de repos, comment et pourquoi ?

Informations pratiques

> Droit d'inscription

155,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

 Liège - Ste Beuve

> Le 1 juin 2026
De 9h à 17h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Reconnaissance**

Cette formation est agréée comme formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région wallonne, Département des Aînés et de la Famille.

Formation agréée CoCOM.

Elaborer le projet de vie : organiser l'accueil des nouveaux résidents// #1600 - Le lundi 1er juin 2026, Liège - Ste Beuve

Organisation

Le prix comprend le support de cours ainsi qu'un accueil café et un repas sandwich.

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60

€ 155,00 € ou 7 Chèques-Formation



Dates de formation

Le lundi 1er juin 2026

Horaire

De 9h à 17h



Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70

4000 Liège

Belgique

inscription-chateau-massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur

Miriam VITELLO, directrice de maison de repos